

## Nouvelle baisse du prix de l'eau du SEDIF au 1er janvier 2020

Dossier de la rédaction de H2o  
October 2019

Le Comité du SEDIF, Syndicat des Eaux d'Île-de-France, réuni le 17 octobre 2019, a décidée une nouvelle baisse du prix de l'eau à compter du 1er janvier 2020, compte-tenu des conditions actuellement favorables sur les recettes issues des volumes d'eau vendus.

Dans le contexte actuel d'un niveau accru des consommations d'eau, et des perspectives de ventes d'eau significatives à plusieurs services voisins, le comité a souhaité faire bénéficier les usagers du service public de l'eau d'une situation économique favorable. Après la baisse de 18 % obtenue en 2011 (32 centimes/m<sup>3</sup>) avec le nouveau contrat de DSP et une baisse de 10 centimes en 2017, le prix payé par les usagers du SEDIF passera de 1,40 euro/m<sup>3</sup> à 1,30 euro/m<sup>3</sup> au 1er janvier 2020 (prix de l'eau potable pour une consommation de 120 m<sup>3</sup>/an, hors taxes, redevances et assainissement). Cette nouvelle baisse de 10 centimes sera portée pour un tiers (3 centimes) par le SEDIF, et pour deux tiers (7 centimes) par le débiteur.

SEDIF